



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n° 17 du 28 avril 2022

SOMMAIRE

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la chimie et de la mécanique quantique
liste JO du 31-3-2022 (NOR : CTNR2209345K)

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Qualification d'établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général
arrêté du 11-4-2022 (NOR : ESRS2211521A)

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'Institut national des sciences appliquées (Insa) Centre-Val de Loire (groupe III)
arrêté du 7-4-2022 (NOR : ESRD2211203A)

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Prorogation de la durée du mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'Institut polytechnique de Bordeaux
arrêté du 11-4-2022 (NOR : ESRH2212143A)

Conseils, comités, commissions

Nomination de membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG)
arrêté du 7-4-2022 (NOR : ESRS2211201A)

Vacance de poste

Délégué régional académique adjoint ou déléguée régionale académique adjointe à la recherche et à l'innovation
avis (NOR : ESRR2211178V)

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne, école interne de l'École centrale de Lyon
avis (NOR : ESRS2211197V)

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de Télécom Nancy de l'université de Lorraine
avis (NOR : ESRS2211199V)

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École d'ingénieurs de l'Institut d'optique théorique et appliquée
avis (NOR : ESRS2211200V)

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la chimie et de la mécanique quantique

NOR : CTNR2209345K
liste JO du 31-3-2022
MENJS - MC

I. Termes et définitions

boîte quantique

Domaine : Physique-chimie/Mécanique quantique.

Définition : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans les trois dimensions de l'espace.

Note :

1. Un cristal nanométrique de semi-conducteur peut être une boîte quantique pour les électrons.
2. On trouve aussi l'expression « point quantique », qui est déconseillée.

Voir aussi : confinement quantique, feuillet quantique, fil quantique, puits quantique.

Équivalent étranger : quantum dot.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 19 septembre 2015.

case quantique

Domaine : Physique-chimie/Mécanique quantique.

Définition : Élément graphique schématique, généralement un carré ou un cercle, qui est associé à une orbitale atomique et permet de représenter l'état d'occupation, par les électrons, de la région de l'espace correspondant à cette orbitale.

Note :

1. La configuration électronique d'un atome ou d'un ion est décrite par un ensemble de cases quantiques.
2. Une case quantique est vide ou occupée par un ou deux électrons, figurés par des flèches dirigées vers le haut ou vers le bas selon le moment cinétique de spin de ces électrons dans un champ magnétique.
3. Une case quantique est caractérisée par trois nombres quantiques qui résultent de la quantification, pour les électrons qui l'occupent, de l'énergie, du module du moment cinétique orbital et de la direction spatiale de ce dernier.

Voir aussi : orbitale.

Équivalent étranger : orbital box.

confinement quantique

Domaine : Physique-chimie/Mécanique quantique.

Définition : Situation dans laquelle se trouve une particule lorsque, dans une, deux ou trois des dimensions de l'espace, ses déplacements sont restreints à des distances plus petites ou du même ordre de grandeur que la longueur d'onde associée, par la relation de de Broglie, à la quantité de mouvement de cette particule.

Note : Le confinement quantique confère aux nanomatériaux semi-conducteurs leurs propriétés électriques et optiques spécifiques.

Voir aussi : nanomatériau.

Équivalent étranger : quantum confinement.

feuillet quantique

Domaine : Physique-chimie/Mécanique quantique.

Définition : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans une des dimensions de l'espace.

Note : La couche centrale de certains semi-conducteurs multicouches, par exemple une couche de silicium entre deux couches d'un alliage silicium-germanium, peut être un feuillet quantique pour les électrons.

Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, fil quantique, puits quantique.
Équivalent étranger : quantum sheet.

fil quantique

Domaine : Physique-chimie/Mécanique quantique.

Définition : Région de l'espace dans laquelle une particule est en confinement quantique dans deux des dimensions de l'espace.

Note : Des atomes métalliques contenus dans un nanotube de carbone peuvent constituer un fil quantique pour les électrons.

Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, feuillet quantique, nanotube, puits quantique.

Équivalent étranger : quantum wire.

puits de potentiel

Domaine : Physique-chimie.

Définition : Région de l'espace à une, deux ou trois dimensions, où le potentiel associé à un champ de force présente un minimum notable.

Voir aussi : boîte quantique, confinement quantique, feuillet quantique, fil quantique, puits quantique.

Équivalent étranger : potential well.

puits quantique

Domaine : Physique-chimie/Mécanique quantique.

Définition : Puits de potentiel dans lequel une particule est en confinement quantique.

Voir aussi : confinement quantique, puits de potentiel.

Équivalent étranger : quantum potential well, quantum well.

II - Table d'équivalence

A - Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
orbital box.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	case quantique.
potential well.	Physique-chimie.	puits de potentiel.
quantum confinement.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	confinement quantique.
quantum dot.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	boîte quantique.
quantum potential well, quantum well.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	puits quantique.
quantum sheet.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	feuillet quantique.
quantum well, quantum potential well.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	puits quantique.
quantum wire.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	fil quantique.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
boîte quantique.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	quantum dot.
case quantique.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	orbital box.
confinement quantique.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	quantum confinement.
feuillelet quantique.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	quantum sheet.
fil quantique.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	quantum wire.
puits de potentiel.	Physique-chimie.	potential well.
puits quantique.	Physique-chimie/Mécanique quantique.	quantum potential well, quantum well.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Enseignement supérieur et recherche

Enseignement privé

Qualification d'établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général

NOR : ESRS2211521A
arrêté du 11-4-2022
MESRI - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 11 avril 2022 :

Les établissements d'enseignement supérieur privés dont les noms figurent en annexe du présent arrêté obtiennent le renouvellement de leur qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général pour la durée indiquée.

Annexe

↳ *Renouvellement de qualification d'établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général*

**Annexe – Renouvellement de qualification d'établissements
d'enseignement supérieur privés d'intérêt général**

Établissements bénéficiant du renouvellement de la qualification d'Eespig	À partir du	Jusqu'au
Ecam Rennes	1/01/2023	31/12/2027
Groupe Rennes School of Business	1/01/2023	31/12/2027
Yncréa Ouest	1/01/2023	31/12/2027
Istom	1/01/2023	31/12/2027
Essca	1/01/2023	31/12/2027
Eseo	1/01/2023	31/12/2027

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'Institut national des sciences appliquées (Insa) Centre-Val de Loire (groupe III)

NOR : ESRD2211203A

arrêté du 7-4-2022

MESRI - DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 7 avril 2022, Catherine Lepagnier, ingénieure de recherche de 1re classe, est nommée dans l'emploi de directrice générale des services (DGS) de l'Institut national des sciences appliquées (Insa) Centre-Val de Loire (groupe III), pour une première période de quatre ans, du 1er mai 2022 au 30 avril 2026.

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Prorogation de la durée du mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'Institut polytechnique de Bordeaux

NOR : ESRH2212143A

arrêté du 11-4-2022

MESRI - DGRH C1-2

Vu Code de l'éducation, notamment article L. 953-6 ; décret n° 99-272 du 6-4-1999 modifié et notamment article 4 ; consultation du comité technique de l'Institut polytechnique de Bordeaux du 15-2-2022

Article 1 - Le mandat des membres de la commission paritaire d'établissement de l'Institut polytechnique de Bordeaux est prorogé jusqu'au 31 décembre 2022.

Article 2 - Le directeur général de l'Institut polytechnique de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 avril 2022

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Vincent Soetemont

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination de membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG)

NOR : ESRS2211201A
arrêté du 7-4-2022
MESRI - DGESIP A1-5 - MEFR

Vu décret n° 2001-295 du 4-4-2001 modifié et notamment article 9 ; vu décret n° 2020-272 du 17-3-2020 modifiant le décret n° 2001-295 du 4-4-2001 et notamment article 2 ; vu arrêté du 18-5-2020

Article 1 - En application de l'article 9 du décret n° 2001-295 du 4 avril 2001 modifié, sont nommés membres de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion :

Au titre des représentants des milieux économiques

Céline Schwebel nommée sur proposition des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel, au titre de la CPME et en remplacement de Philippe Scelin, pour la durée du mandat restant à courir.

Thomas Aonzo, nommé sur proposition du Conseil économique, social et environnemental, en remplacement de Nicole Verdier-Naves pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 - Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 7 avril 2022

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

Pour le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance,
Le vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,
Luc Rousseau

Informations générales

Vacance de poste

Délégué régional académique adjoint ou déléguée régionale académique adjointe à la recherche et à l'innovation

NOR : ESRR2211178V

avis

MESRI - DGRI SITTAR C4

Est déclaré vacant, à compter du 1er avril 2022, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, l'emploi de délégué régional académique adjoint à la recherche et à l'innovation « financement de la recherche/innovation » pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le poste est implanté administrativement à Aix-en-Provence, au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, chef-lieu de la région académique. Le délégué régional académique adjoint s'appuiera sur l'expertise administrative et financière de la direction régionale académique à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, qui lui apportera son soutien pour traiter les dossiers dont il aura la charge.

En adéquation avec le décret n° 2020-1555 du 9 décembre 2020, les principales missions de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les suivantes :

- veiller à la cohérence des initiatives prises dans la région avec les orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation ;
- favoriser les actions des établissements publics ou des organismes relevant du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- mener ou susciter toutes les actions en vue de l'émergence ou du renforcement de pôles de recherche et de technologie ouverts sur le monde socio-économique ;
- développer les actions de valorisation, organiser les transferts de technologies de la recherche publique vers les entreprises et encourager la diffusion des nouvelles technologies vers les petites et moyennes entreprises ;
- accompagner les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, veiller à leur articulation avec la stratégie nationale, assurer le relais dans la région des actions mises en œuvre par l'État dans le domaine.

Le délégué régional académique adjoint exercera ses fonctions sous l'autorité du délégué régional académique Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il/elle sera chargé(e) plus particulièrement des relations de proximité dans le périmètre ouest de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur couvrant les quatre départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse avec les partenaires de la recherche et de l'innovation.

Le délégué régional académique adjoint pourra représenter le délégué dans différentes instances de la région. Pour exercer ces fonctions, le titulaire devra justifier d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la recherche et de l'innovation et d'une bonne connaissance des politiques publiques correspondantes.

Il devra appartenir à un corps de la fonction publique de catégorie A, fonctionnaire ou assimilé, ou être officier ou agent contractuel d'un niveau équivalent. Il sera nommé par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le dossier de candidature sera constitué, d'une part, d'une lettre de motivation qui permette d'apprécier l'expérience du candidat ou de la candidate dans l'administration de la recherche, sa capacité à établir des liens avec le monde socio-économique et/ou au sein de l'espace européen, d'autre part, d'un curriculum vitae détaillé.

Conformément aux dispositions du décret n° 2020-1555 du 9 décembre 2020 relatif aux délégations régionales académiques à la recherche et à l'innovation, les candidatures doivent être transmises, dans un

délai de trente jours à compter de la publication du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

par messagerie électronique aux adresses suivantes :

ce.recteur-delegue-esri@region-academique-paca.fr

ai-huynh.van@recherche.gouv.fr

Tous les renseignements sont disponibles au rectorat de région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur (jean-luc.parrain@region-academique-paca.fr) ou au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ai-huynh.van@recherche.gouv.fr).

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne, école interne de l'École centrale de Lyon

NOR : ESRS2211197V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne, école interne de l'École centrale de Lyon, sont déclarées vacantes au 1er septembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil d'école, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois.

Les fonctions de directeur sont soumises à la transmission d'une déclaration d'intérêts préalablement à la nomination, prévue à l'article L. 122-2 du Code général de la fonction publique.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une notice des titres et travaux et une déclaration d'intention, devront parvenir dans un délai de quatre semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, par courrier recommandé avec avis de réception (date de la poste faisant foi), à monsieur le directeur de l'École centrale de Lyon, 36 avenue Guy de Collongue, 69134 Ecully CEDEX, et par courrier électronique à l'adresse suivante : dgs@listes.ec-lyon.fr

Dans ce même délai, les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (DGESIP A1-5) - 1, rue Descartes - 75005 Paris - et par courrier électronique à : sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de Télécom Nancy de l'université de Lorraine

NOR : ESRS2211199V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de Télécom Nancy, école interne à l'université de Lorraine (décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011) sont déclarées vacantes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une déclaration d'intention et une lettre de motivation, devront parvenir, sous pli recommandé, dans un délai de trois semaines (cachet de la poste faisant foi) à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à **monsieur le président du conseil de Télécom Nancy - 193 Avenue Paul Muller - CS 90172 - 54602 Villiers Les Nancy** et par courrier électronique à l'adresse suivante : daj-elections-contact@univ-lorraine.fr

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier à la **présidence de l'université de Lorraine - DAJ - 34 Cours Léopold - CS 25233 - 54052 Nancy CEDEX** ainsi qu'au **ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation** - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes (DGESIP A1-5) - 1, rue Descartes - 75231 Paris CEDEX 05 et par courrier électronique à l'adresse suivante : sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur ou directrice de l'École d'ingénieurs de l'Institut d'optique théorique et appliquée

NOR : ESRS2211200V
avis
MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'École d'ingénieurs (SupOptique) de l'Institut d'optique théorique et appliquée, école interne de l'établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche Institut d'Optique Graduate School (IOGS), reconnu d'utilité publique (loi du 10 août 1920), sont déclarées vacantes.

La fonction de directeur de l'École d'ingénieur interne (SupOptique) de IOGS, établissement composante de l'université Paris Saclay, peut être ouverte à un enseignant chercheur à titre d'emploi secondaire, par décharge d'enseignement ou rémunérée par vacations. Elle est accessible aux professeurs d'université et aux personnalités exerçant leurs activités dans des domaines scientifiques titulaires d'une habilitation à diriger les recherches, qualifiés à cette fonction et ayant vocation à enseigner dans le cycle d'ingénieurs de l'Institut d'optique.

Le directeur de l'École d'ingénieur interne (SupOptique) est nommé par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur proposition du conseil d'administration de l'Institut d'optique (IOGS). Son mandat de cinq ans est renouvelable.

L'acte de candidature comprend notamment un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation. Chaque candidate ou candidat à la fonction de directeur ou de directrice de l'École d'ingénieurs interne (SupOptique) à l'IOGS doit présenter à l'appui de sa candidature un projet d'action pour l'école d'ingénieur sur ses différents sites. Les candidatures devront être transmises **au plus tard le 10 juin 2022** (date de la poste faisant foi), à monsieur le directeur général de l'Institut d'Optique Graduate School - 2 Avenue Augustin Fresnel - 91127 Palaiseau CEDEX. Elle devra également être adressée par courrier électronique à l'adresse suivante : DGAE2022@institutoptique.fr

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction stratégie et qualité des formations - Département qualité et reconnaissance des diplômes - DGESIP A1-5 - 1, rue Descartes - 75231 Paris CEDEX 05 et également par courrier électronique à sylvie.courtay@enseignementsup.gouv.fr.